

Assemblée générale du

17 avril 1977 à 9h30

99

Présents : 58 adhérents, réunis après convocations.

Le trésorier procède au compte-rendu financier. Il a constaté que le budget est équilibré.

Le rapport d'activité est présenté par la secrétaire. Le point le plus important est le grand nombre de jeunes participants à des activités du foyer. Il est regrettable qu'il n'y ait que peu d'adultes.

Le Président donne lecture du rapport moral puis propose la dissolution des statuts sous forme de société coopérative ^{la nouvelle société}.
Après avoir fait l'appel des actionnaires et dénombré les présents, la dissolution des statuts est votée à l'unanimité.

Le Président propose la création d'une société ayant les caractéristiques de la loi de 1901.

Il procède à la lecture des nouveaux statuts qui sont adoptés à l'unanimité.

Thomas Brunet Pierre, Jallet Michel et Aubry Claude sont nommés liquidateurs et devront prendre contact avec tous les anciens actionnaires.

Travaillement du Cons

Formation du Conseil d'administration.

sont candidats :

+ 30 ans

Collardeau Marie

Jubin André X

Jules Jacques /

Jodet Franck >

Jodet Michelle -

Aubry Claude X

Jacques Francis /

David Jacques /

Faugier Camille /

- 30 ans

~~Haudou~~ Martial

Ouvrad Marie-Claude /

Jacques Cyril /

Martin Patrice /

Brunet Brigitte

Brunet François

Brunet Marie-Claire

Lamy Joël

Plantay Daniel

+ 30 ans .
100 Fugier Jocelyne ✓
Rochard Eliette ✓
Aubray Mireille ✓
Jules Colette ✓
Dument Henri ✓
Maudou Martial ✓

- 30 ans
Roustit Jean-Marie ✓
Roustit Odile ✓
Aubin François ✓
Guyot Jocelyne ✓
Garcia Claudine ✓
Pataillard Francis ✓
Pimonneau Yves ✓

Le nombre de candidats (30) étant égal au nombre de sièges à pourvoir, ces candidats sont élus à l'unanimité.

La séance est levée à 11 h 30.

La Secrétaire :
~~Bruno~~

Le Président
~~Maudou~~